AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-5-72 314231

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 3 AU BULLETIN n° 140 de Mai 1972

16 Mai 1972 / n° 12

ARBORICULTURE

Tavelures pommier - poirier :

De nouvelles taches de tavelure sont susceptibles d'apparaître cette semaine.

Bien que les températures moyennes soient relativement basses, il est à craindre des contaminations secondaires graves dans les vergers déjà contaminés.

Monilia sur cerisier :

Couper les pousses moniliées et effectuer un traitement fongicide après cette opération.

GRANDE CULTURE

Pégomyie de la betterave :

Malgré les conditions climatiques peu favorables, les éclosions sont nombreuses et les premières mines se distinguent depuis quelques jours.

La végétation étant peu active il importe de surveiller attentivement les cultures et de ne pas manquer d'intervenir avant extension des mines (pratiquement la larve, dont l'évolution dure une quinzaine de jours, occasionne 1/10 de ses dégâts au cours de la première semaine et les 9/10 pendant la seconde semaine).

Charançon des siliques sur colza d'hiver :

Le traitement recommandé pendant la période du 6 au 10 mai, avec un décalage éventuel de 2-3 jours pour les secteurs tardifs, n'a pas toujours pu être appliqué, en particulier dans ces dits secteurs.

Compte-tenu des conditions climatiques ayant entravé l'évolution normale du charançon des siliques, une intervention reste encore valable en secteurs tardifs à la condition d'être réalisée sous peu.

/...

P 390

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

L'Oscinie ou Mouche de Frit, nuisible au Maïs

Les Oscinies appartiennent à l'ordre des diptères; leurs larves vivent à l'intérieur des tiges des graminées et des céréales (blé, orge, avoine, maïs). Ces mouches noires et brillantes ne mesurent que 3 mm de long ; leurs attaques d'intensité variable se manifestent par la disparition en zones plus ou moins étendues des semis des céréales d'hiver. Le maïs est une plante hôte qui héberge ce parasite au même titre que les autres céréales de printemps.

Les Oscinies, qui apparaissent du début mai à la mi-juin, déposent leur ponte à la base des plants de maïs, dès leur levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles. Dès leur éclosion les jeunes larves pénètrent à l'intérieur des tissus, au niveau du collet.

Une attaque d'Oscinie sur maïs se manifeste d'abord par un déroulement des feuilles où l'on reconnait les cicatrices des morsures; ces feuilles sont souvent rabougries et restent parfois dans la gaine en formant une boucle. L'importance des dégâts dépend de l'abondance des mouches dans la culture et des conditions plus ou moins défavorables à cette culture. Lorsque le départ de végétation du maïs a lieu dans de bonnes conditions, les dégâts sont peu marqués; par suite d'une pousse rapide, la plante arrive à "éjecter" les larves qui la parasitaient. Il en est tout autrement lorsque des températures basses freinent la végétation des jeunes plants et les dégâts occasionnés par ce ravageur sont plus importants.

Les attaques d'Oscinie ouvrent une voie non négligeable aux contaminations par le Charbon, favorisées par des pluies brutales ou abondantes.

Aucune méthode de lutte chimique précise ne peut être à l'heure actuelle conseillée , bien que des observations aient déjà permis de mieux cerner ce problème. Une meilleure connaissance des périodes de ponte, et des applications insecticides faites avant le stade deux feuilles, devraient permettre de limiter l'activité larvaire. Les insecticides qui semblent les plus actifs sont : le parathion, le carbophénothion, le trichloronate et le chlorfenvinphos.

Les bordures de champ sont souvent plus attaquées que le reste de la pièce et la généralisation d'un traitement ne devrait se concevoir qu'après un certain nombre d'observations permettant de préciser la période de ponte de ce parasite.

H. de MEIRLEIRE.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE et A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE